

Virer l'argent de la collecte sur le
compte bancaire de la
coopérative

Une fois le compte bancaire certifié, il est possible de virer l'argent des collectes sur le compte de la coopérative à volonté.

Clic 

- Accueil
- Communauté
- Suivi des paiements
- Formulaires
- Adhésions
- Dons
- Événements
- Paiement en ligne
- Communication
- Statistiques
- Exports
- Paramètres 

Paiement en ligne

Retour Aide

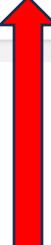
Solde au 16/10/2023

2 880,00 €  L'argent disponible sur Assoconnect

Virement vers ma banque 

Mes mouvements à venir 565,00 € 

DÉTAIL DES OPÉRATIONS DU MOIS au 16/10/2023

Solde au 30/09/2023	Mes décaissements	Mes encaissements	Mes virements
1 705,00 € 	-0,00 € 	+1 175,00 € 	-0,00 € 

Solde Assoconnect à la fin du mois précédent

Montant des virements déjà effectués sur le compte de la coop

Les encaissements du mois en cours Sur Assoconnect

L'argent qui va arriver sur le compte de la coop (demande de virement en cours de traitement)

